

# Biogaz: Le business peine à décoller

• La tonne de déchets vendue à moins de 100 DH

• Non traité, le biogaz est 21 fois plus nocif que le CO<sub>2</sub>

• Quand le déchet devient rentable!

C'EST un domaine inattendu et peu mis en valeur au Maroc qui a été récompensé: le biogaz en tant que ressource renouvelable. En marge de la 7<sup>e</sup> édition du salon Pollutec Maroc 2015, les groupes Clarke Energy et Ecomed ont remporté le trophée de la réalisation exemplaire. C'est par la valorisation du biogaz provenant de déchets de la décharge de Fès que les entreprises en question se sont démarquées. Pour rappel, la décharge est gérée par le groupe Ecomed, Clarke Energy étant chargée de la four-



Par manque de valorisation, les déchets se transforment en pollution nocive, alors qu'ils représentent des revenus importants en termes d'énergie renouvelable. A titre d'exemple, 5 MW de biogaz équivalent l'activité d'environ 15 éoliennes! (Ph. YSA)

niture, réalisation et mise en service des moteurs permettant la production électrique de 1 MW.

Au Maroc, si les déchets et l'énergie sont gérés par deux départements différents au niveau des ministères de tutelle, ils vont pourtant de pair. L'énergie renouvelable peut être produite par différentes sources: l'éolien, le solaire ou encore le déchet. Au Maroc, seules les deux premières ressources sont assez développées. Contrairement aux déchets qui permettent de produire du biogaz, encore peu valorisés. D'ailleurs, si les déchets ne sont pas valorisés, ils peuvent se transformer en pollution nocive. Pour information, le

représente une production continue. «L'éolien et le solaire sont à 1.500 heures à pleine charge, le biogaz en est à 8.760. Malgré la limite de puissance installée, il y a plus de kW produits par an», signale le management du groupe. Pour investir dans le biogaz, il faut remonter à la source. «Il faut qu'on ait la capacité de réceptionner ce gaz, et non plus le voir migrer dans la nature», explique la même source. Pour y arriver, la structure des déchets doit, à la base, être bien enveloppée, pour récupérer ce biogaz et l'utiliser dans les moteurs. Par la suite, le prix doit être négocié au même montant que celui des autres énergies renouvelables. «A moins de 100 DH la tonne, et avec la chute des prix des crédits car-

bone, l'exploitant de décharge ne réalise pas assez de bénéfices pour réinvestir et améliorer en continu son service pour la commune», explique Ali Hjaiej, directeur développement de Clarke Energy. La valorisation énergétique du biogaz devient alors une source de revenus intéressante pour l'exploitant. Pour rappel, en Europe, la tonne de déchets est vendue à près de 200 euros! Pour le moment, il n'y a pas encore de statut pour le biogaz au Maroc. La contrainte réside aussi dans le marché

## Présence au Maghreb

CRÉÉE en 1989 en Angleterre et présente en France depuis 2004, Clarke Energy réalise un chiffre d'affaires de près de 330 millions d'euros. L'entreprise se développe en Afrique via le Maghreb. Le groupe s'est implanté d'abord en Tunisie depuis 2007, puis en Algérie en 2011 avant d'arriver au Maroc en 2012. Si l'implantation nationale est la dernière au Maghreb, c'est essentiellement parce que les deux premiers pays produisent du gaz naturel, qui représentent le cœur de métier du groupe. Le marché de l'entreprise étant orienté essentiellement vers le gaz et le biogaz. La part réalisée au Maroc est, de ce fait, moins conséquente que celle de ses voisins de l'Est. Parallèlement, le Maroc a un projet de port méthanier à l'échéance 2020. Ce qui pourrait changer la donne. □

CH<sub>4</sub> (biogaz) est 21 fois plus nocif que le CO<sub>2</sub> qui est un gaz à effet de serre. Exposé, le biogaz atteint ainsi la santé publique. «Si on ne valorise pas le biogaz, à terme il est plus dangereux que les autres ressources», tient à préciser Didier Lartigue, directeur général de Clarke Energy France. Le biogaz paraît moins important que les autres sources d'énergie. En termes de parc installé, l'on est encore aux balbutiements. L'éolien et le solaire représentent des centaines de MW par parc, le biogaz n'en représente qu'une dizaine. Cependant, en termes de kilowatts produits par an, le CH<sub>4</sub> est tout aussi important. En effet, le biogaz, contrairement à l'éolien et le solaire qui sont saisonniers (ils dépendent des variations climatiques),

local. «Si aujourd'hui on achète de l'éolien ou du solaire à un certain prix, il n'y a pas de raison d'acheter le kWh produit à partir du biogaz à 0,5 DH seulement», relève Ali Hjaiej. Et pourtant, il s'agit d'une énergie 100% renouvelable. A titre d'exemple, la population anglaise est de près de 53 millions d'habitants et produit plus de 1.000 MW à partir de ses déchets. Partant de ce postulat, la population locale pourrait produire en continu près de 500 MW à partir du biogaz, sans parler des millions de touristes que le Maroc accueille par an... □

Sabrina EL-FAÏZ

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com